**dfff**

Parcours scolaire et professionnel

Baccalauréat G3 comptabilité commerce en 1982

Diplômé de certificats de spécialiste bancaire.

Conseiller financier et fiscal puis gestionnaire financier bancaire

Invalidité motrice cérébrale.

Parcours associatif

Bénévole à l’APF depuis 1990 à la délégation de Vendée, puis celle de Carcassonne.

Participations aux missions de ressources, animations, groupe jeunes, sensibilisation, rédacteur zoom85 puis zoom11, vie de l’association,

Représentant du conseil départemental (11)

Représentant du conseil APF région Languedoc Roussillon

Comité éthique national

Ile aux projets (formateur des élus, bénévoles)

Cordées (responsable national adjoint)

Référentiel Qualité des établissements médico sociaux et délégations (mission)

 **Candidat n°31**

Né le 10 mai 1963 à Challans en Vendée **Eric MOREAU**

Catégorie : Personne atteinte de déficience motrice

7 chemin du Mourtales 11170 Sainte Eulalie

Téléphone : 04.68.76.94.78 / 06.75.31.48.12 - Email : moreau.eric@laposte.net



**1) QUEL A ETE JUSQU’A PRESENT VOTRE IMPLICATION/ENGAGEMENT A L’APF ?**

Je milite à l’APF depuis 1990 et jusqu’en 2006, j’ai participé aux actions de délégations comme la vie associative, la revendication, la sensibilisation, la représentation.

En 2006 j’ai été élu représentant du conseil Département de Carcassonne puis au conseil de région Languedoc Roussillon.

J’ai pris la pleine mesure du projet associatif, dans la représentation et la revendication. J’ai compris l’enjeu de loi comme celles de 2002, 2005, et les positions avec les pouvoirs publics.

J’ai compris, que c’est ensemble que nous sommes plus forts, que chacun donne la pleine mesure des nécessités du terrain.

Les chemins sont longs, les obstacles nombreux, mais la motivation et la détermination et l’APF nous apportent les outils pour nous faire reconnaître devant les administrations.

**2) QUELLES SONT LES MOTIVATIONS ET VOTRE INTERET POUR L'APF QUI VOUS AMENENT A POSER VOTRE CANDIDATURE AU CONSEIL D’ADMINISTRATION DE L’APF ? QUE PENSEZ-VOUS APPORTER AU CONSEIL D’ADMINISTRATION DE L’APF (COMPETENCES, SAVOIR-FAIRE, DISPONIBILITE…) ?**

L’APF est reconnue nationalement pour ses valeurs, ses compétences et son engagement dans la défense et l’aide des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Les acteurs de l’association, peuvent se rencontrer, échanger, imaginer, construire, agir. Nous pouvons apporter chacun nos compétences, nos savoirs, nos expériences en respectant une devise qui consiste à mettre l’homme au centre de toutes les décisions.

Entrer à l’APF, c’est pouvoir participer à une activité loisirs, c’est être accompagné dans ses services ou ses établissements médico-sociaux. C’est pouvoir s’engager qui que nous soyons et quelques soient nos choix dans un environnement associatif dont les hommes et femmes, existent avec les problématiques communes.

Participer au conseil d’administration de l’APF, c’est apporter 24 ans de bénévolat de militantisme, de revendications, de représentations de terrain. C’est aussi proposer mes compétences professionnelles dans le domaine de la finance, mais aussi dans la gestion de projets.

**3) DANS QUELS DOMAINES L’APF DEVRAIT DEVELOPPER SES ACTIONS, SES REVENDICATIONS DANS LE FUTUR ?**

La société inclusive doit nous assimiler comme tout citoyen ordinaire puisqu’elle ne peut compenser convenablement la situation de handicap.

Les modes de vie, l’égalité des chances pour tous quelques soient les lieux de résidence, les finances des associations, tant de motifs pour engager pleinement l’avenir.

- L’APF à un devoir de mettre en place d’autres actions prioritaires. Le secteur médico-social doit être ouvert avec de nouveaux services de proximité, les services d’accompagnement sont à adapter aux exigences territoriales. Les établissements doivent intégrer l’évolution de vie, des âges, de nos adhérents et usagers.

- L’APF doit exiger et mettre en place des transports collectifs ou individuels notamment en secteur rural. Un tel enjeu c’est aussi affirmer des partenariats indispensables.

- L’APF doit remettre nos délégations comme interlocuteur privilégié dans nos départements. Par les loisirs, la vie quotidienne, les services administratifs, personnels. Donner une autre dynamique, c’est redonner du lien associatif.

- L’APF doit radicaliser sa revendication et négociation partout où les pouvoirs publics se désengagent comme l’accessibilité, la parentalité, scolarité.◼

**A l’intention des acteurs concernés par l’action menée par le groupe initiative national Ile aux Projets :**

***Je suis engagé dans ce groupe depuis 2007, et comme pour mes autres engagements, cela est le fruit de rencontres. Ile aux projets m’a beaucoup apporté : un espace réel où se vit la vie associative, où se crée le mouvement APF avec toute sa diversité et sa force. Il m’a aussi apporté l’ouverture nécessaire pour pouvoir affronter les enjeux actuels et oser me risquer à cette candidature. J’irai au Conseil d’Administration de l’APF, si vous m’élisez, avec tous ces acquis et tout ce travail en tête, ayant le soucis de participer à porter une politique associative qui favorise les lieux qui permettent à chacun et au collectif de Faire Face et de faire.***

***Pour cela j’ai besoin de votre aide et que vous relayez ma candidature. Aucune voix n’est inutile, Chaque voix compte.***

***Merci par avance de votre soutien.***